

Lycée
Aristide Briand
Evreux

académie
Rouen


éducation
nationale





LYCÉE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE N°5 DU 26 MAI 2020

2 RUE PIERRE SÉMARD

 B.P. 3126 – 27031 EVREUX Cedex

 02.32.23.69.00 * 02.32.23.69.20

E.MAIL : 0270016W@ac-rouen.fr

Nombre de membres titulaires : 26
Nombre de présents titulaires : 15
Quorum: 14

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, M. Frédéric LEVASSEUR, Mme Florence DAMERON, Mme Catherine QUENEUILLE

Représentante de la collectivité de rattachement : Mme Karène BEAUVILLARD

Personnalité qualifiée : M. Maurice ALAZET

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Sophie BIZEUL, Mme Jessica JANAS, Mme Karima GARCIA ACOSTA, M. Arnaud LUBAT, Mme Mélanie ORDONEZ, M. Vincent ROUEN, M. Corentin ROY.

Représentants des parents d'élèves : M. Christian JOURDAIN, Mme Ingrid MARC

Membres excusés :

M. Sébastien SOULET, représentant des parents d'élèves

Membres absents :

Mme Chantal NUGUES-VILETTE, représentante de la collectivité de rattachement

M. Michel MOLINA, représentant de l'agglomération

M^{me} Patricia LEON, représentante de la Commune

Mme Marie-Pierre ALEMAO, Mme MOULAI Angélique représentantes des parents d'élèves

M. Rayan EL HAKAK, M. Adrien DEMEE, M. Nolan SANSON M. Valère BLONDEAU, M. Anthony LETERTRE, représentants des élèves

Nature des questions traitées :

Pages
de à

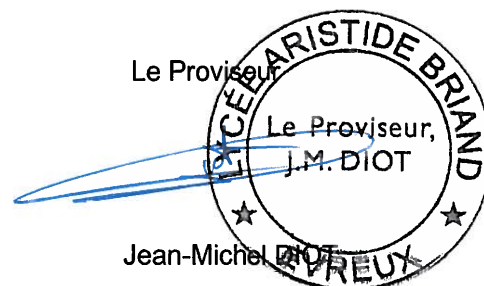
I -	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II.-	ORGANISATION SCOLAIRE	3/4
III. -	AFFAIRES FINANCIERES	4
IV. -	QUESTIONS DIVERSES	5

Le secrétaire de séance



Vincent ROUEN

Le Proviseur



Jean-Michel DIOT

Le Proviseur ouvre la séance à 16h, en présence de 15 membres pourvus d'une voix délibérative. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, M. Rouen, représentant des personnels enseignants se porte volontaire.

Le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Approbation du Procès-verbal du 28/04/2020

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2020, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation.

Madame Queneuille demande à ce que soient apportées les corrections suivantes :

- Correction de la date dans la mention suivante (I1)« Nous avons approuvé lors de cette séance le PV du 13 février 2020 » (et non pas du 26/11/19)
- Correction de la formulation (III. paragraphe 3) : il s'agit de la taxe d'apprentissage (et non pas taxe professionnelle).

Une fois ces corrections apportées Monsieur Le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 15	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 15	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – ORGANISATION SCOLAIRE

↓ Plan de reprise d'activité du lycée Aristide BRIAND

Monsieur Le Proviseur, énonçant le devoir de l'établissement de se préparer à une éventuelle réouverture préalablement aux arbitrages et décisions à venir, présente au conseil le plan de reprise d'activité du lycée Aristide Briand (document joint).

Mme Beauvillard, représentante de la collectivité de rattachement, intervient pour rappeler l'opposition du Conseil Régional à un accueil généralisé des élèves du fait des risques encourus et prône des actions d'accueil ciblées en fonction des besoins liés à l'organisation et à la préparation des examens. Il devra donc y avoir des ajustements entre la région et le rectorat.

Monsieur Le Proviseur précise qu'aucun retour massif n'est envisagé pour les échéances à venir mais qu'il est également utile de préparer la rentrée scolaire de septembre à l'aide de cet outil si la situation sanitaire devait l'exiger.

Il présente ensuite le plan de circulation proposé et précise que celui-ci devra être complété par des modalités de circulation à l'intérieur des bâtiments ; il évoque également la nécessaire neutralisation de certains mobiliers.

Monsieur Roy, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, pose la question de la fourniture des masques en cas de reprise. Il lui est répondu que cette fourniture est assurée par l'état pour les personnels d'enseignement, par la région pour les personnels de service mais que les élèves devront se les procurer par eux-mêmes.

Monsieur Roy complète sa question en demandant ce qui est prévu concernant les élèves issus de familles en difficulté. Monsieur Le Proviseur répond que cela ne pourra se faire que ponctuellement et Monsieur Levasseur, Proviseur-Adjoint, précise que le ministère s'engage dans une circulaire à satisfaire cette demande.

La question est ensuite posée du caractère obligatoire ou recommandé du port du masque ; celui-ci est obligatoire et Monsieur le Proviseur-Adjoint donne lecture au conseil des dernières directives confirmant cette disposition.

Madame Marc, représentante des parents d'élèves, et Monsieur Alazet, personnalité qualifiée, demandent des précisions sur les modalités d'accueil, classe entière ou demi-groupes que ce soit en juin ou en septembre. Il leur est répondu qu'en aucun cas il ne pourra y avoir plus de quinze élèves en même temps et que, si les conditions sanitaires devaient l'exiger en septembre, il y aurait alternance hebdomadaire de demi-groupes avec complément en enseignement à distance.

Monsieur Le Proviseur précise ensuite qu'il ne pourrait y avoir qu'un seul élève par chambre à l'internat et évoque la gestion sensible des temps de récréation et notamment l'interdiction absolue de se regrouper à l'extérieur de l'établissement pour fumer.

Madame Ordonez, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, soulève la problématique des sorties en cours de journée. Il est répondu que tout sera fait pour gérer cette problématique dans le cadre de la construction des emplois du temps spécifiques à cette période.

Monsieur Roy pose ensuite la question des gestes barrière liés à l'utilisation des moyens informatiques. Il lui est répondu, que dans les salles informatiques, l'accueil de huit élèves permettrait de respecter les distances et que les claviers devraient être désinfectés à la lingette antiseptique après chaque utilisation. Monsieur Levasseur ajoute qu'en aucun cas le problème ne se posera en juin où aucune utilisation ne se justifie et Madame Queneuille précise que la rénovation du réseau (installation de la fibre) est prévue au mois de juin dans les salles informatiques et que les salles seront donc inaccessibles.

Monsieur Le Proviseur propose ensuite le vote à bulletin secret sur l'acceptation de ce plan de reprise de l'activité au lycée Aristide Briand et précise que si celui-ci devait négatif il y aurait obligation de le représenter avec des corrections dans le cadre d'un second Conseil d'Administration exceptionnel.

Votants : 15 Abstentions : 2 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 1 Refus de prendre part au vote : 0 T

Acte n°2020/29

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents.

Départ de Madame Beauvillard à 17h.

III- LES AFFAIRES FINANCIÈRES

⬇ Marché photocopieurs

Monsieur Le Proviseur présente le nouveau système de reprographie :

- Il rappelle la situation actuelle
- Il présente la nouvelle configuration proposée
- Il présente et explique les modalités du choix du nouveau prestataire et précise notamment que le paramètre économique n'a pas été l'élément principal de l'option retenue, mais que la qualité du matériel et les prestations proposées ont été pris en compte dans les critères de choix.
- Il présente la répartition de copieurs au sein de l'établissement et précise que la demande de deux copieurs dans la salle des professeurs du bâtiment E a été respectée.
- Le photocopieur déjà existant dans la salle des professeurs (Toshiba) fera l'objet d'une nouvelle consultation pour être remplacé à la fin de son contrat qui est encore en cours.
- Le photocopieur du secrétariat et le photocopieur supplémentaire dans la salle des professeurs figurent dans la proposition
- Il présente les modalités de régulation des tirages
- Il établit une comparaison financière entre l'ancien et le nouveau système

En l'absence de question cette nouvelle disposition est soumise au vote à bulletin secret.

Votants : 14 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 9 Contre : 5 Refus de prendre part au vote : 0 T
Acte n°2020/28

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Rouen, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, pose la question de la poursuite de l'enseignement à distance pour les classes de seconde à l'issue des conseils de classe se déroulant lors de la semaine en cours. Monsieur Levasseur répond que, dans le cadre de la politique de l'établissement, une reprise ciblée et resserrée sur l'accompagnement des élèves de terminale en présentiel est prévue mais que, dans l'attente des annonces et des arbitrages à venir, l'enseignement à distance pour tous les niveaux est maintenu.

Monsieur Roy demande enfin si, dans l'hypothèse d'une reprise, des scénarios pour les EDT élèves et profs sont déjà à l'étude.

Monsieur Levasseur répond qu'il ne peut pas y avoir de cumul présentiel/ distanciel, que cela a bien été répété dans les consignes nationales et, qu'en fonction de la politique pédagogique retenue, il sera étudié comment les emplois du temps s'organiseront.

Il précise ensuite que, concernant l'oral de contrôle en maths et français, une demande d'éclaircissements a été adressée aux IEN, Ces précisions ayant été reçues, elles seront communiquées aux équipes sous peu.

Il rappelle enfin que les enseignants mobilisés en présentiel auront moins de travail qu'en distanciel mais qu'il n'est pas encore possible d'énoncer des consignes de travail en l'absence des directives nationales et régionales. Ces précisions ne sont valables que pour le mois de juin 2020.

Monsieur Le Proviseur conclut en précisant que concernant la rentrée de septembre rien n'est pour l'instant acté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LYCEE PROFESSIONNEL**
Année scolaire 2019– 2020

SEANCE DU 26 MAI 2020

REPRESENTANTS	Titulaires	Émargement	Suppléants	Emargement	Qualité
Equipe de Direction de l'établissement	M. DIOT Jean-Michel M. LEVASSEUR Frédéric Mme DAMERON Florence Mme QUENEUILLE Catherine	Présent Présent Présente Présente		Proviseur Proviseur-Adjoint Agent Comptable Chef de Travaux	
Représentant de la Collectivité de Rattachement	Mme BEAUVILLARD Karène Mme NUGUES-VILLETTE Chantal	Présente Excusée	M. CORNE Laurent Mme PIEL Alexandra		Conseillères Régionales
Représentants de la Commune	Mme LEON Patricia	Absente	M. ROUSSEL Emmanuel		Adjointe au Maire
Représentant de l'Agglomération	M. MOLINA Michel	Absent	M. HAMEL Raynald		Représentants du Grand Evreux
Personnalités Qualifiées	M. ALAZET Maurice X	Présent			Président du Conseil d'Institut de l'IUT d'ÉVREUX
Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation	7 Mme BIZEUL Sophie Mme GARCIA ACOSTA Karima Mme JANAS Jessica M. LUBAT Arnaud Mme ORDONEZ Mélanie M. ROUEN Vincent M. ROY Corentin	Présente Présente Présente Présent Présente Présent Présent	Mme CASSOUX Chantal Mme JEANNE Christelle Mme LAMY-DIONIS Emmanuelle Mme LEPREVOST Carole M. MARIE Franck Mme MARTIAL Valérie Mme MAZOYER Audrey		LISTE INDEPENDANTE
Représentants des Parents d'élèves	5 M. JOURDAIN Christian M. SOULET Sébastien Mme MARC Ingrid Mme MOULAI Angélique Mme ALEMAO Marie-Pierre	Présent Excusé Présente Absente Absente			FCPE PEEP
Représentants des élèves	5 DEMEE Adrien TBPGA1 SAMSON Nolan TBPGA1 BLONDEAU Valère 1BPMS LETERTRE Anthony 1BPMS EL HARAK Rayan 1BPMS	Absent Absent Absent Absent Absent	MENDES Manikech-TPBGA1 DIEZ Lucie TBPL LETELLIER Romain- 1BPMS MARC Evann - 1 BPMS		Vice Président CVL
TOTAL	26				